

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Burger King de Provins avec parking

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Projet de construction d'un restaurant BURGER KING comprenant un parking classé n° 41-a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus. (Annexe à l'article R122-2)	Projet de construction d'un restaurant BURGER KING comprenant un parking de 65 places de stationnement ouvert au public.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de construction du restaurant Burger King comprendra les travaux suivants dans l'ordre chronologique :

- Démolition de toutes les constructions.
- Décapage total du sol et purge des revêtements et des sols (béton et enrobé).
- Stockage in-situ de la terre végétale pour réutilisation.
- Terrassements.
- Construction des murs de soutènements
- Réglage de la plateforme d'assiette.
- Pose des réseaux enterrés.
- Construction du bâtiment.
- Aménagement de la voirie et du parking de 65 places.
- Aménagement des espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Construction d'un restaurant BURGER KING sur un terrain de 3820 m²

Le bâtiment est conçu selon une volumétrie simple :

- Le corps principal du bâtiment a une hauteur d'acrotère de 5.94m.
- La façade principale est agrémentée d'une terrasse et d'une cheminée décorative de 6.94m de hauteur.
- Le local poubelle mis en place à l'arrière du bâtiment est dans la continuité du volume du bâtiment (ht 5.94m).
- Le parking de 65 places sera aménagé pour répondre aux besoins de l'exploitation. Sur les 65 places, 2 seront réservées au « PMR* » et 4 places seront équipées pour le stationnement des véhicules à recharge électrique.

* PMR : personne à mobilité réduite

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Bâtiment : Il s'agira de construire un restaurant sur une dalle sur terre-plein avec une structure bois d'une emprise au sol de 510 m². Les volumes resteront simples et sobres avec des couleurs et matériaux choisis pour permettre la meilleure insertion possible dans le site. L'ensemble du bâtiment sera habillé de manière sobre et rythmé par des couleurs homogènes (teintes terres, pierre et bois).

Le parking : Il s'agira de mettre en œuvre un parking drainant pour être en cohérence avec le PLU qui préconise une perméabilité des sols afin de limiter les rejets dans les réseaux d'eau pluviale. Le projet aura pour effet de doubler le pourcentage de perméabilité qui passera de 14,50 % à 31,70 % au final.

Il a été retenu les principes généraux du système O2D ENVIRONNEMENT qui consiste en :

- Aménagement de surfaces perméables carrossables.
- Concept de sol «ouvert» perméable, infiltration des eaux pluviales= technique alternative de gestion des eaux pluviales.
- 100% d'infiltration des eaux pluviales à leur point de chute.
- Végétalisation d'espaces libres.
- Système réversible : Démontabilité de la surface aménagée et réutilisation ou recyclage des dalles.

Espaces verts : les espaces verts seront plantés de gazon avec des arbres de haute tige.

L'eau grasse provenant du restaurant sera rejetée après filtrage dans un bac séparateur à graisses.

Le local poubelle sera équipé d'un siphon de sol.

Le Système retenu est la solution décrite dans brochure "Système O2D Green" joint en annexe.

Voir plans : PC2-1-A et PC2-2-A en annexes

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation :

- Le parking végétalisé sera entretenu en même temps que les espaces verts
- Le bac à graisse sera vidangé à intervalles réguliers avec un contrat d'entretien.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le parking fait partie du projet de construction d'un restaurant Burger King qui fait l'objet d'une demande de Permis de Construire n° PC 077 379 2100013 déposé le 28 juin 2021 en mairie de Provins. La demande est en cours d'instruction. Voir récépissé en annexe.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Terrain	3820,00 m ²
- Emprise au sol Bâtiment (510 m ²), local vélos (11 m ²), Terrasses (95 m ²)	616,00 m ²
- Espaces verts	483,00 m ²
- 53 places perméables de 5 m x 2,5 m + 6 Places perméables en long de 5 m x 2,2 m	728,50 m ²
- 2 places imperméables pour "PMR" de 5 m x 3,3 m	33,00 m ²
- 4 places imperméables pour borne de recharge électrique de 5 mx2,5 m	50,00 m ²
- Voirie et divers	1909,50 m ²
Voir plans : PC2-2-A en annexe	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

9, avenue de la Voulzie
77160 Provins

Cadastre :
BE-6 de 2682 m²
BE-182 de 1138 m²
Total 2682 + 1138 = 3820 m²

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 3° 17' 4 1" 70 Lat. 4 8° 3 2' 5 8" 58

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sud de la cité médiévale de Provins hors de l'emprise protégée.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe : - à 5 km au nord-est de la rivière du Dragon (Directive Habitat) - à 8 km au nord-ouest de la Bassée (Directive Oiseaux)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Aux vues de ce qui a été exposé, le parking va améliorer la perméabilité du sol quasi inexistante acuellement :

- Perméabilité actuelle des espaces verts : 554 m² (14,50 % de la surface totale).

- Perméabilité projetée des espaces verts : 482,58 m² et du stationnement : 728,50 m² (31,70 % de la surface totale).

Il n'y a pas nécessité d'effectuer une évaluation environnementale compte tenu de l'éloignement des zones Natura 2000.

Enfin, le projet prend place dans une zone commerciale prévue à cet effet.

Voir plans : PC2-1-A et PC2-2-A en annexes

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Brochure-Système-O2D-Green > 4.3.1 dans sa phase travaux - Descriptif Géorisque > 5. "Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée" - PC2-1-A Plan de Masse - Etat existant - 1/400 > 4.3.1 dans sa phase travaux / 7. Auto-évaluation - PC2-2-A Plan de Masse - Projet - 1/200 > 4.3.1 dans sa phase travaux / 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées / 7. Auto-évaluation - Récepissé-28-06-2021 > 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Clichy

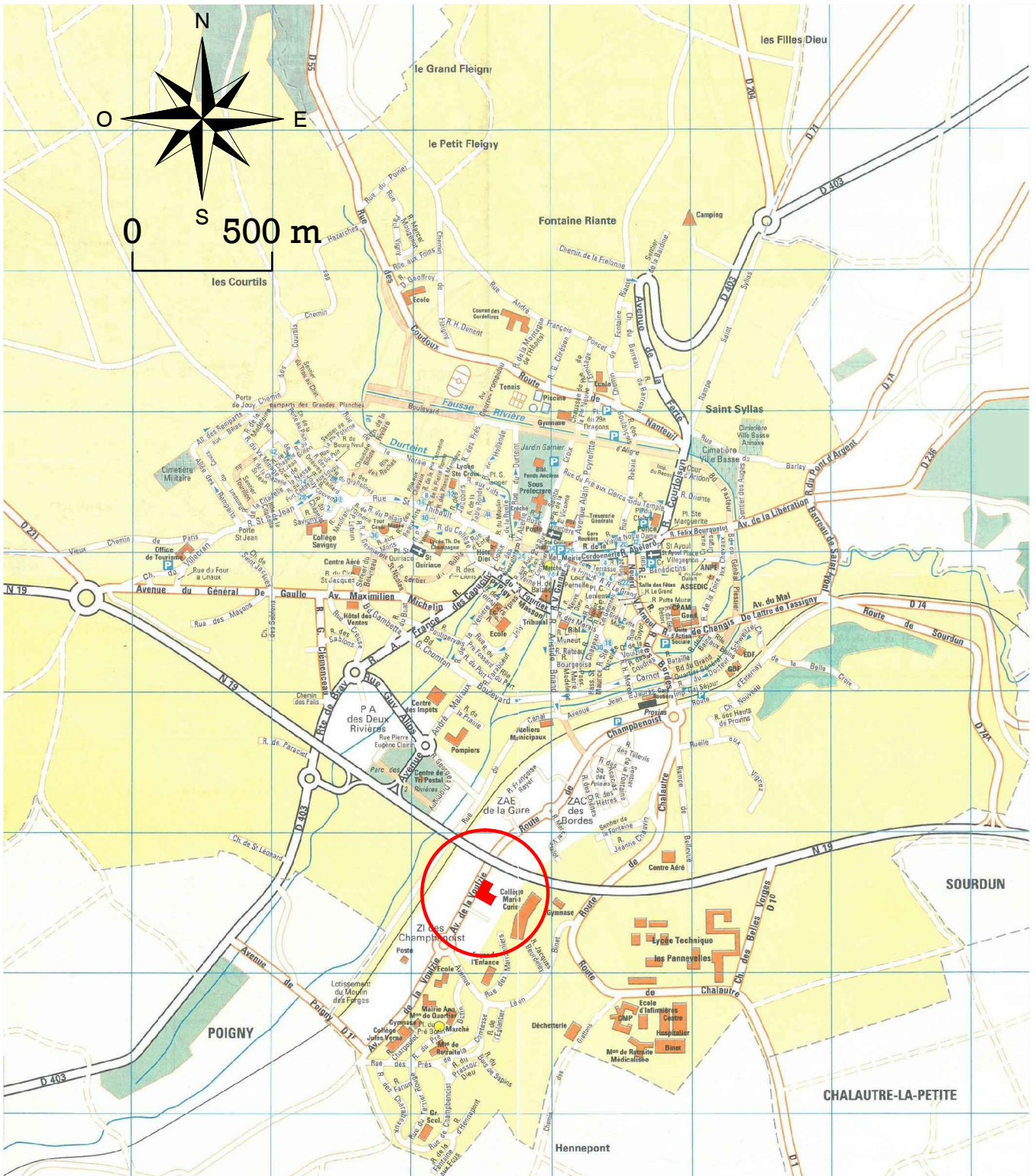
le, 16 septembre 2021

Signature

BURGER KING CONSTRUCTION SAS

34 RUE MOZART
IMMEUBLE LE CASSIOPEE
92110 CLICHY
RCS NANTERRE 808 540 356





Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 03 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 90 384 860 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 356



BURGER KING.

9, avenue de la Vouizie
 77160 Provins

PC1

11 JUN 2021

MÂTRE D'OUVRAGE
 BURGER KING CONSTRUCTION
 Immeuble "Le Cassiopée"
 34, rue Mozart
 92110 CLICHY

ARCHITECTE
 WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
 14, rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

Plan de situation
 1/20000

NUMERO

-

INDICE

-



1



2



ANGLES DES PRISES DE VUES

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 06 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 90 384 880 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 355



BURGER KING.
 9, avenue de la Voulzie
 77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE
 BURGER KING CONSTRUCTION
 Immeuble "Le Cassiopée"
 34, rue Mozart
 92110 CLICHY

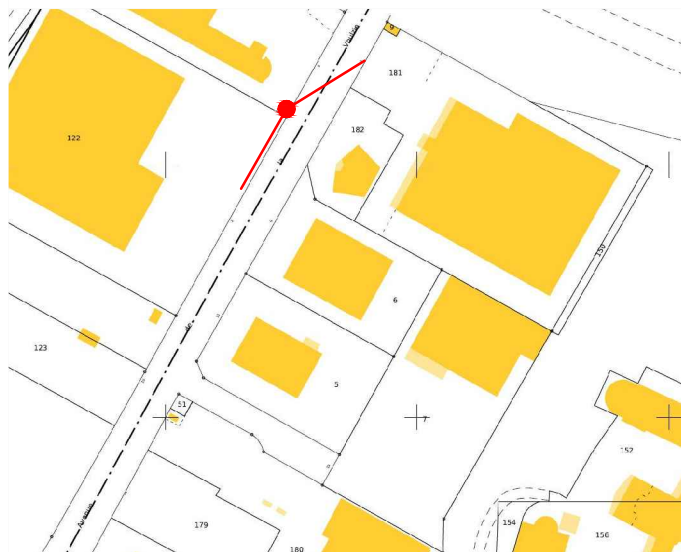
ARCHITECTE
 WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
 14, rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

**Photographies permettant
 de situer le terrain dans
 l'environnement proche**

PC7 11 JUIN 2021	
NUMERO	INDICE
-	-



COLLAGE PANORAMIQUE



ANGLE DE PRISE DE VUE

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 08 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 99 284 880 906

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 356



BURGER KING.

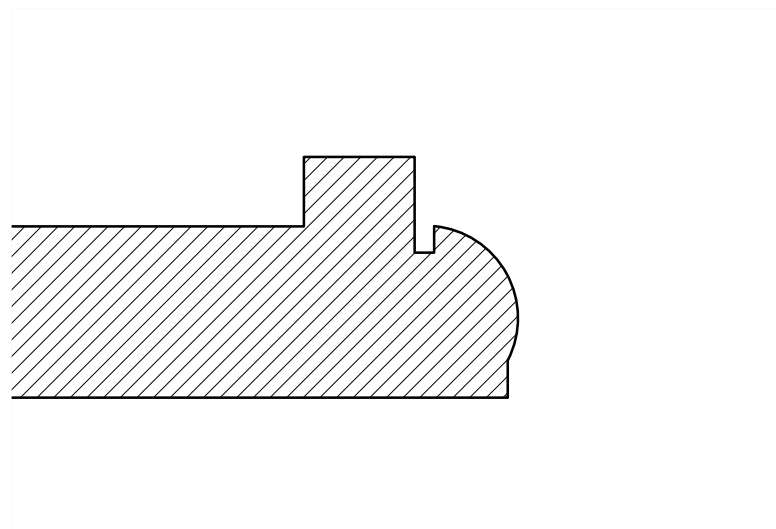
9, avenue de la Voulzie
 77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE
 BURGER KING CONSTRUCTION
 Immeuble "Le Cassiopée"
 34, rue Mozart
 92110 CLICHY

ARCHITECTE
 WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
 14, rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

**Photographie permettant
 de situer le terrain dans
 le paysage lointain**

PC8 11 JUIN 2021	
NUMERO	INDICE
-	-



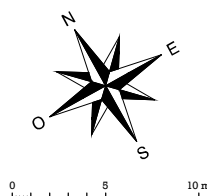
Légende

 **Bâtiment à démolir**

Emprise au sol : 1255 m²
Surface de placher : 1241 m²

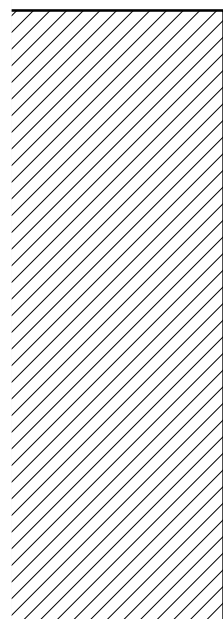
SURFACES DES ESPACES VERTS
Espace vert : 554 m² - 14,50 % de la parcelle

Emprise au sol totale des constructions : 1255 m² - 32,85 %
Emprise au sol du stationnement : 775 m²



BURGER KING CONSTRUCTION SAS
34 RUE MOZART
IMMEUBLE LE CASSIOPEE
92110 CLICHY
RCS NANTERRE 808 540 355

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
14 rue Paul de Kock
93370 MONTFERMEIL
Tél. : 01 43 32 06 72
Ordre N° 37513 - TVA - FR 99 464 660 506



AVENUE DE LA VOULZIE

7 CYPRES A CONSERVER

BE-182
1138 m²

**WEIL
R**

**UMHS
R+1**

BE-6
2682 m²

BE-5
3003 m²

BE-7
4880 m²

BE-181
7639 m²

CENTRE MEDICAL

LIDL

2 ARBRES EN LIMITE A ENLEVER



BURGER KING.

9, avenue de la Voulzie
77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE
BURGER KING CONSTRUCTION
Immeuble "Le Cassiopée"
34, rue Mozart
92110 CLICHY

ARCHITECTE
WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
14, rue Paul de Kock
93370 MONTFERMEIL
Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

**Plan de masse
Etat existant
1/400**

A - 23 juillet 2021 : Zones de servitudes

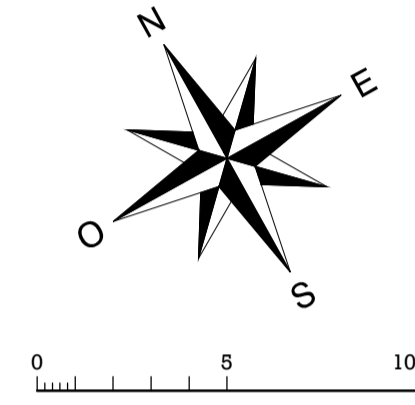
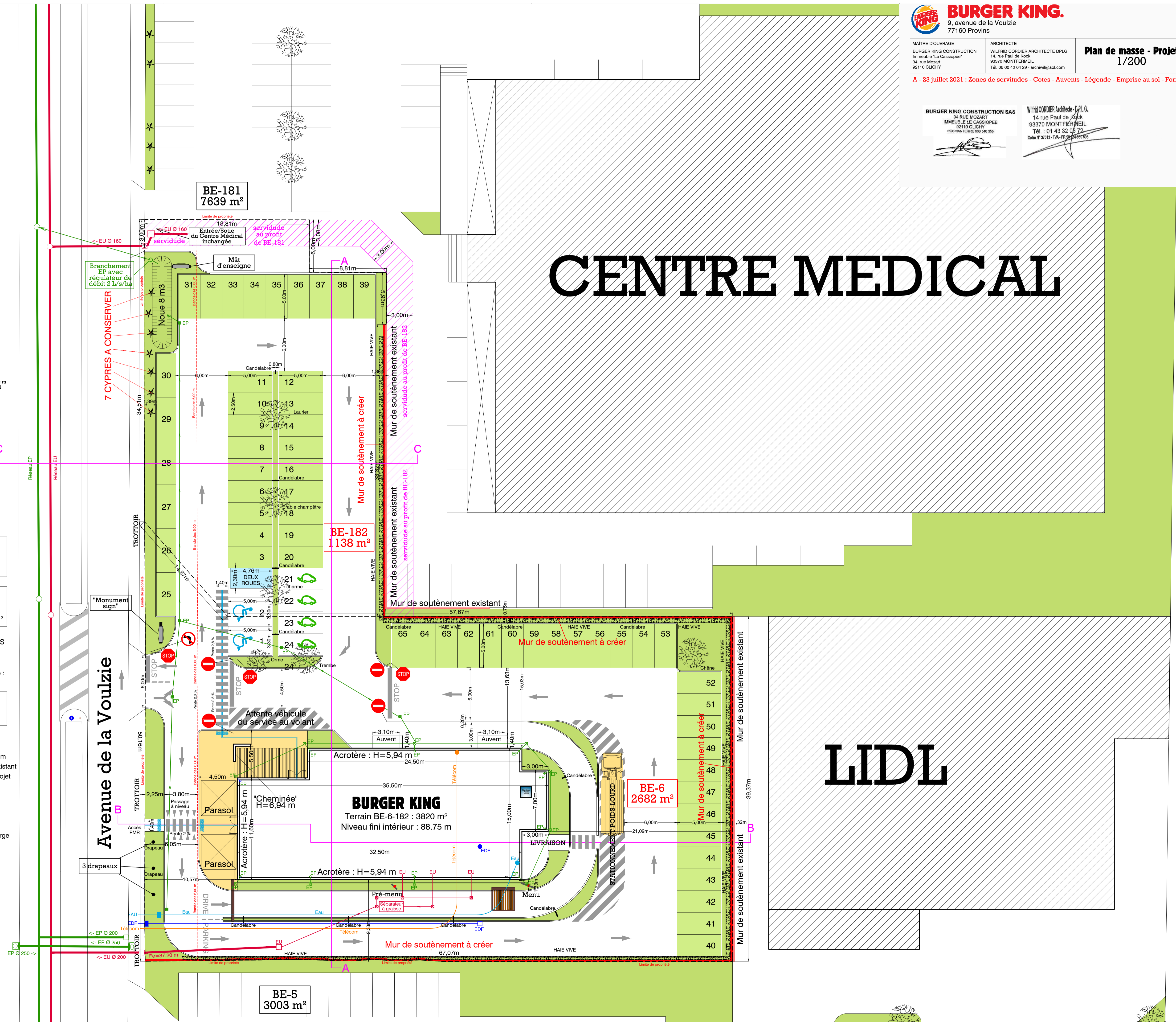
PC2
11 JUIN 2021

NUMERO	INDICE
1	A

CA

CENTRE MEDICAL

LIDL



Emprise au sol des constructions :
Bâtiment + Terrasse : 605,17 m²
Abri vélos : 10,94 m²
Total : 616,11 m² - 16,12 %

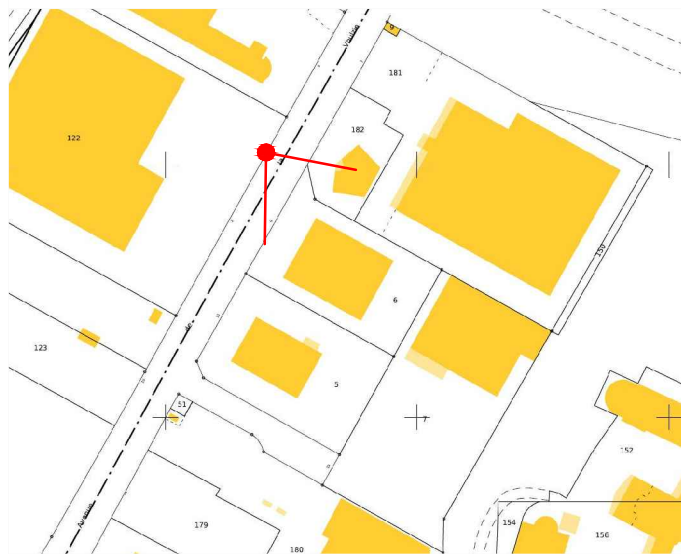
Emprise stationnement : 1731 m²
Emprise constructions : 616,11 m²
Emprise espaces libres :
3820 - (1731+616,11) = 1472,89 m²

SURFACES DES ESPACES VERTS

Espace vert : 482,58 m²
Stationnement végétalisé : 728,50 m²

Total espace vert : 1211,08 m²
Soit 31,70 % de la parcelle et 82,22 % des espaces libres

- Légende**
- - - Limite de propriété
 - - - Bande de recul des 6,00 m
 - - - Mur de soutènement - Existant
 - - - Mur de soutènement - Projet
 - - - Eau pluviale
 - - - Eau usée
 - - - Eau potable
 - - - Electricité
 - - - Télécommunications
 - Place avec borne de charge
 - Zones de servitudes
 - Terrasse extérieure



ANGLE DE PRISE DE VUE

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 08 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 90 154 880 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 356

Nota : Les enseignes sont données à titre indicatif . Elles feront l'objet d'une demande séparée.

A - 12 août 2021 : Végétation



BURGER KING.

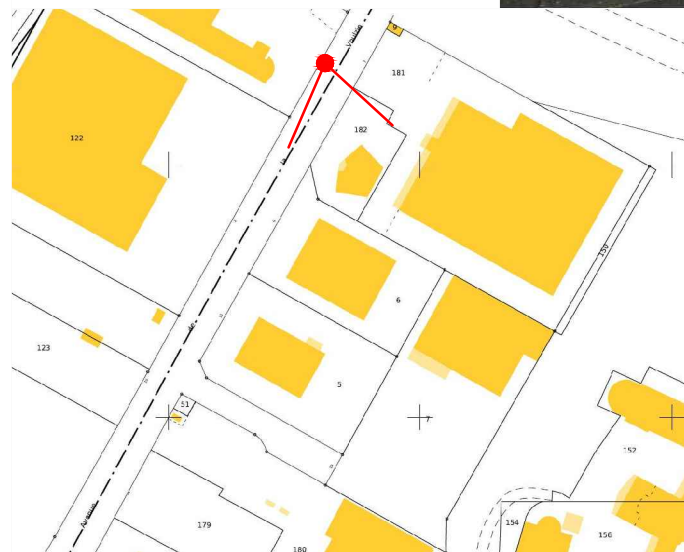
9, avenue de la Voulzie
 77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE
 BURGER KING CONSTRUCTION
 Immeuble "Le Cassiopée"
 34, rue Mozart
 92110 CLICHY

ARCHITECTE
 WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
 14, rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

**Photomontage d'insertion
 du projet**

PC6 11 JUIN 2021	
NUMERO 1	INDICE A



ANGLE DE PRISE DE VUE

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 06 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 90 784 880 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 355

Nota : Les enseignes sont données à titre indicatif . Elles feront l'objet d'une demande séparée.



BURGER KING.

9, avenue de la Voulzie
 77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE
 BURGER KING CONSTRUCTION
 Immeuble "Le Cassiopée"
 34, rue Mozart
 92110 CLICHY

ARCHITECTE
 WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG
 14, rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com

Insertion du projet dans le paysage lointain

PC6 12 août 2021	
NUMERO 2	INDICE -

Département : SEINE-ET-MARNE
Commune : PROVINS

Section : BE
Feuille : 000 BE 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/5000

Date d'édition : 14/09/2021
(fuseau horaire de Paris)

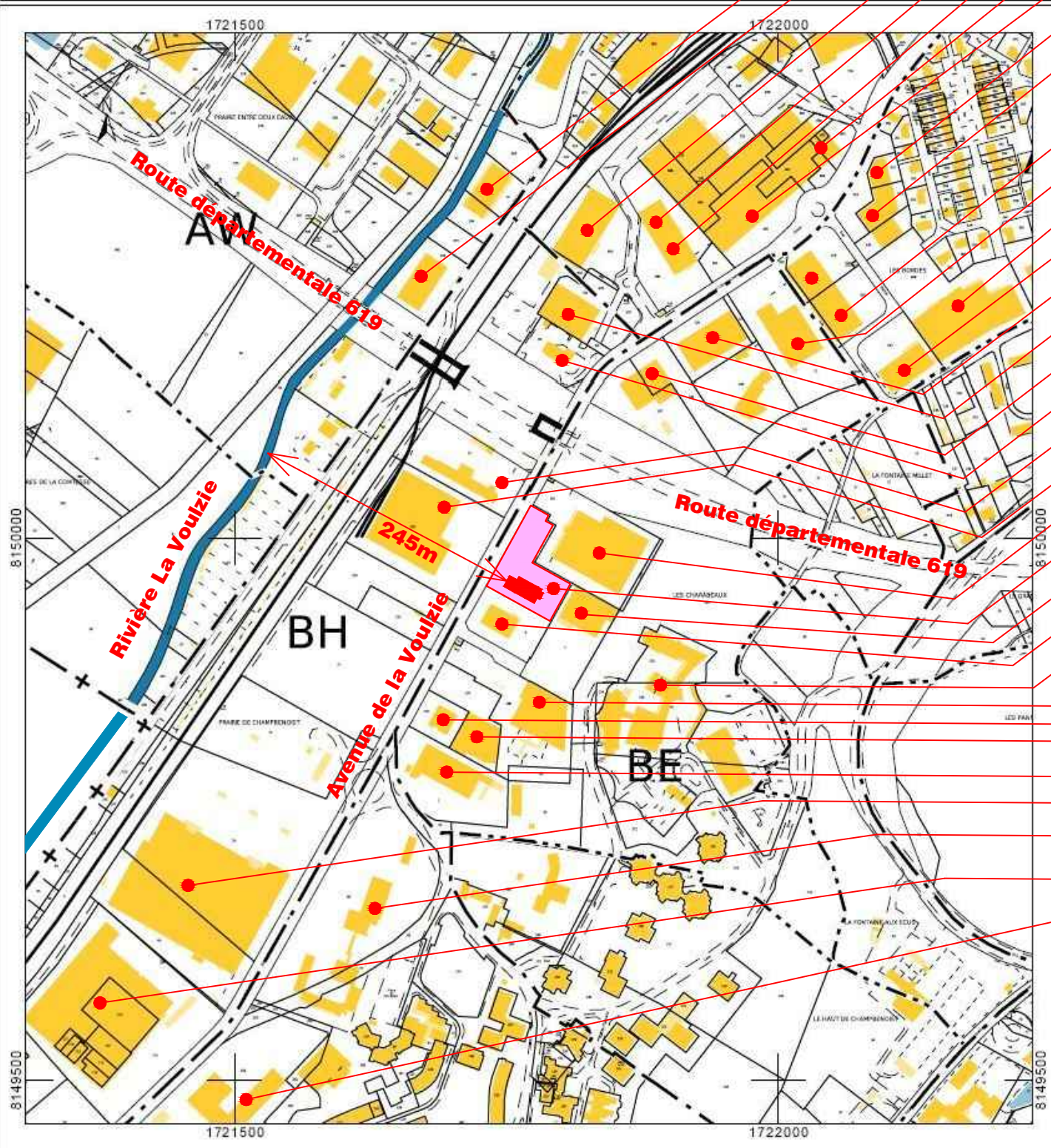
Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes publics

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : Melun
Pôle topographique et de gestion cadastrale 22 BLD Chamblain 77010 77010 Melun Cedex tél. -fax

Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastre.gouv.fr



- CENTRE DE REMISE EN FORME : MAGIC FORM
- CHEMINEE : GROUPE FSM
- DECORATION - AMEUBLEMENT - BAZAR : GIFI
- CENTRE DE REMISE EN FORME : ORANGE BLEUE FITNESS
- GARAGE : FEUT VERT
- SUPERMARCHÉ : BIOCOOP
- GARAGE : RENAULT
- SUPERMARCHÉ : PICARD
- VÊTEMENTS : GEMO
- GARAGE : EUROMASTER
- DECORATION - COSMETIQUES - JOUETS : ACTION
- GARAGE : HYUNDAI
- DECORATION - AMEUBLEMENT : BUT
- SUPERMARCHÉ : ALDI
- VÊTEMENTS : LA HALLE
- DECORATION - AMEUBLEMENT : CLASH
- GARAGE : AUTO DISTRIBUTION (AD)
- RESTAURANT : McDONALD'S
- ADMINISTRATION : CONSEIL GENERAL DE SEINE-ET-MARNE / DIRECTION PRINCIPALE DES ROUTES
- ENTREPÔTS
- CENTRE MEDICAL
- RESTAURANT : BURGER KING (PROJET)**
- SUPERMARCHÉ : LIDL
- SANITAIRES - PLOMBERIE : SACAR
- ENSEIGNEMENT : COLLEGE MARIE CURIE
- JARDINERIE : GAMM-VERT
- RESTAURANT : BUFFALO GRILL
- RESTAURANT : L'USINE
- MATERIAUX DE CONSTRUCTION : SNC MATERIAUX
- CENTRE COMMERCIAL : E.LECLERC
- ENSEIGNEMENT : ECOLE ELEMENTAIRE LA VOULZIE
- ENTREPÔT : LECLERC DRIVE / JOUETS : LA GRANDE RECREE
- ENSEIGNEMENT : COLLEGE JULES VERNE

Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
14 rue Paul de Kock
93370 MONTFERMEIL
Tél. : 01 43 32 08 72
Ordre N° 37513 - TVA - FR 99 854 880 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
34 RUE MOZART
IMMEUBLE LE CASSIOPEE
92110 CLICHY
RCS NANTERRE 808 540 356



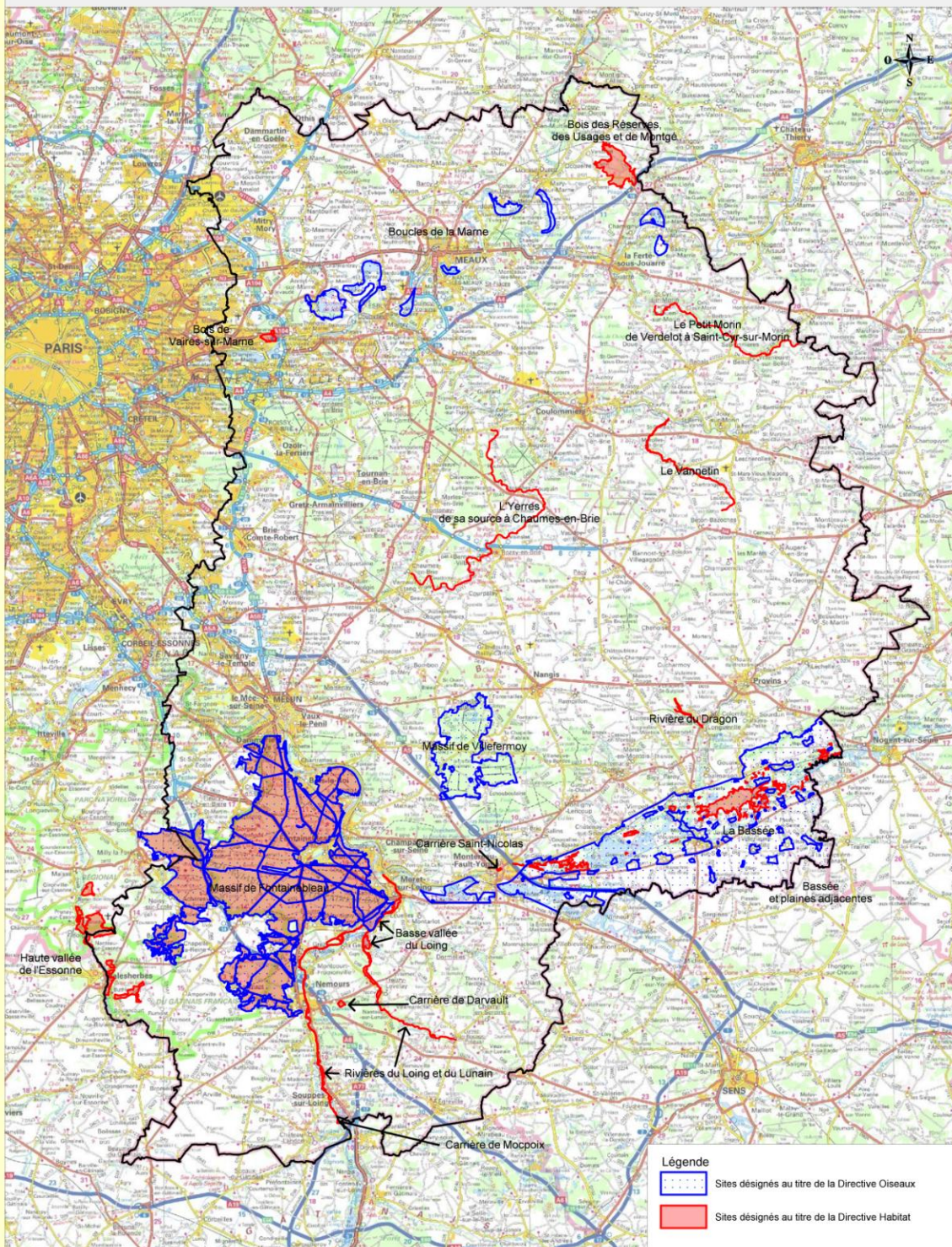
BURGER KING.
9, avenue de la Vouizie
77160 Provins

MAÎTRE D'OUVRAGE BURGER KING CONSTRUCTION Immeuble "Le Cassiopee" 34, rue Mozart 92110 CLICHY	ARCHITECTE WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG 14, rue Paul de Kock 93370 MONTFERMEIL Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com
---	--

Annexe obligatoire 5
Plan des abords du projet
1/5000

A05	
15 septembre 2021	
NUMERO	INDICE
-	-

Natura 2000 : les sites en SEINE-ET-MARNE

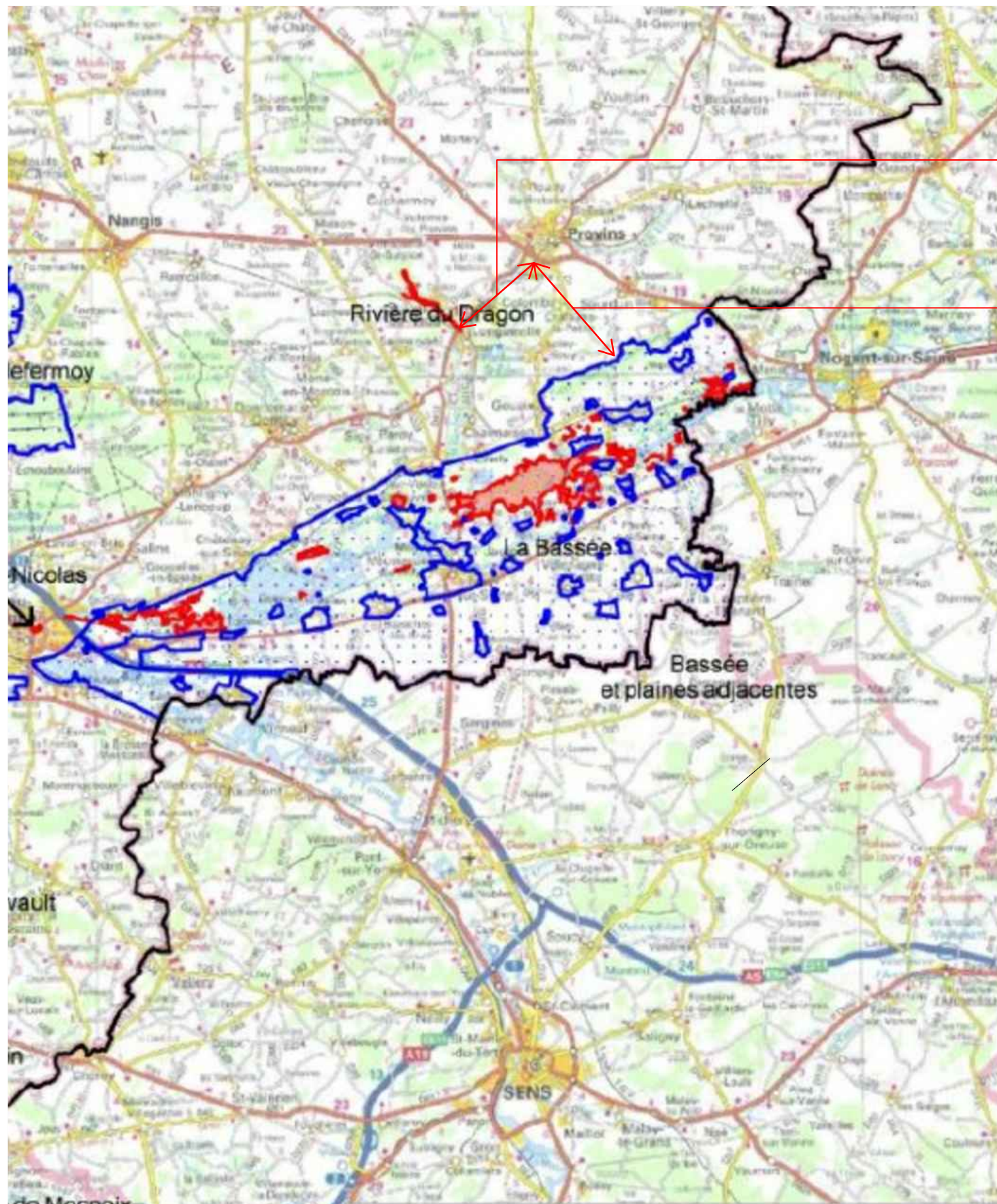


Source des données : DRIEE Ile-de-France
Fond cartographique numérique : SCAN 500 © IGN

Conception - réalisation : DDT 77 / SEPR / PFCPMN

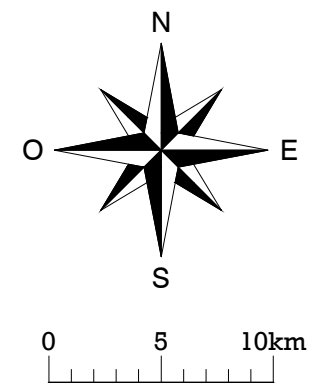
Date : 01/01/2013

Échelle : 1/350 000



DISTANCE ENTRE LE PROJET ET LA RIVIERE DU DRAGON : 5 KM

DISTANCE ENTRE LE PROJET ET LA BASSEE : 8 KM



Wilfrid CORDIER Architecte - D.P.L.G.
 14 rue Paul de Kock
 93370 MONTFERMEIL
 Tél. : 01 43 32 08 72
 Ordre N° 37513 - TVA - FR 99 84 880 506

BURGER KING CONSTRUCTION SAS
 34 RUE MOZART
 IMMEUBLE LE CASSIOPEE
 92110 CLICHY
 RCS NANTERRE 808 540 355

- Légende**
- Sites désignés au titre de la Directive Oiseaux
 - Sites désignés au titre de la Directive Habitat

 **BURGER KING.**
 9, avenue de la Voulzie
 77160 Proxins

AO6
 15 septembre 2021

MAÎTRE D'OUVRAGE BURGER KING CONSTRUCTION Immeuble "Le Cassiopée" 34, rue Mozart 92110 CLICHY	ARCHITECTE WILFRID CORDIER ARCHITECTE DPLG 14, rue Paul de Kock 93370 MONTFERMEIL Tél. 06 60 42 04 29 - archiwil@aol.com
---	--

**Annexe obligatoire 6
 Zones Natura 2000**

NUMERO	INDICE
2	-